

**Cette volonté de collaboration est rappelée dans l'éditorial du n°25 des *Actes de Lecture* (mars 1989) qui parle des axes d'une politique locale pour un autre rapport de tous à l'écrit ; en voici un extrait...**

Aussi l'étape à franchir n'est-elle pas l'augmentation du nombre des consommateurs de livres mais l'élargissement des bases sociales de ce qui s'exerce dans l'usage de l'écrit : le pouvoir de travailler la réalité avec un outil particulier pour en extraire des modèles de représentation et de transformation. La bataille pour la lecture est bien une bataille pour la démocratie puisqu'elle vise la maîtrise collective des moyens de produire du sens : aussi ne s'agit-il pas d'étendre les habitudes de lecture existantes mais bien d'en changer la pratique sociale. Un tel programme est loin de faire encore clairement l'unanimité. Il ne fait pourtant pas de doute que là réside l'enjeu des années à venir : les déve-

loppements passés permettent, en effet, de poser aujourd'hui le droit à l'usage réel de l'écrit pour tous, inaugurant enfin, après 150 ans d'alphabétisation, une phase de lecturisation qui marque une étape complètement nouvelle de l'histoire de l'humanité.

C'est dire que les solutions dépassent la simple amélioration des structures existantes conçues pour d'autres exigences. On ne multipliera pas par trois le nombre de ceux qui ont avec l'écrit les interactions indispensables pour penser leur vie si on laisse les institutions avancer seules et chacune dans sa logique. Et ce n'est pas désespérer de l'école, de la formation d'adultes, des stages d'alphabétisation ou de quelques cours du soir que ce soit : si tous les Français devaient être bilingues en 95, il ne suffirait pas d'augmenter d'une ou deux heures (soit entre 20 et 50 %) le temps d'enseignement des langues étrangères au collège ! On sent bien que la solution est d'une autre nature. De même en

lecture. La solution dépend d'une prise en charge de cet objectif par la collectivité tout entière et pour l'ensemble des aspects qui le constituent : comment faire évoluer le statut professionnel, social, familial des individus pour que l'écrit constitue un outil de leur interprétation du monde, de leur volonté de changement et de leur prise de pouvoir ?

Comment concevoir une politique de lecture si elle ne s'attaque pas d'abord à la seule cause de la non-lecture : l'état d'impuissance, d'irresponsabilité, de résignation, d'exclusion de toutes situations d'analyse, de réflexion et de décision ? La commune apparaît, à cet égard, comme le lieu privilégié où se réunissent les conditions de l'évolution rapide d'un statut de lecteur : l'individu y est impliqué dans les réseaux croisés de la famille, du quartier, de la citoyenneté, de l'éducation,

de la santé, du loisir, de l'information, de la consommation, de la vie associative, parfois du travail et de l'activité militante. La commune est la meilleure instance capable de coordonner tous les acteurs dans la recherche d'une politique cohérente parce qu'elle les connaît et qu'elle les aide tous. Elle est le seul lieu où peut s'exercer réellement une responsabilité publique et collective, où chacun peut être à la fois destinataire et acteur d'une politique de lecture, bénéficiaire et relais de l'élaboration de pratiques nouvelles.

Dans tous les domaines de la vie citoyenne, l'accent est, dans une commune, à mettre sur les conditions qui permettent un véritable exercice du recours à l'écrit : à la crèche, à l'école, dans les activités périscolaires, à la bibliothèque, dans les entreprises, dans l'animation et la formation des adultes, dans les activités socioculturelles et sportives, dans les radios et la presse locales, dans les services collectifs (santé, logement, urba-

nisme, etc.)... Ces actions sont à mettre en cohérence dans une politique qui impose la simultanéité de plusieurs objectifs : information large et permanente sur la nature et les enjeux de la lecture, formation commune des coéducateurs pour des actions communes, complémentarité des institutions et des équipements mis en réseau, nouveau regard sur les écrits existants et éclosion de modes nouveaux de lecture, multiplication de circuits courts de production diffusant de nouveaux écrits, réimplication de chacun dans la responsabilité et le pouvoir sur les différents aspects de sa vie, recours aux technologies modernes pour le perfectionnement des techniques de lecture... Les collectivités territoriales, des lieux d'implication de tous et de formation pour tous !